

RAPPORT DE GESTION

VUE D'ENSEMBLE

La Société s'est engagée à maintenir de solides bases financières et opérationnelles afin d'assurer la prestation de services et de programmes muséaux de qualité. En réponse à l'orientation stratégique de son conseil d'administration, la Société a instauré une culture de gestion profondément ancrée, qui privilégie l'excellence et l'adaptation aux meilleures pratiques d'amélioration continue. Dans l'exercice de son mandat, elle relève du Parlement et des Canadiens et Canadiennes.

DIRECTION STRATÉGIQUE

En juin 2014, le conseil d'administration de la Société a dévoilé cinq orientations stratégiques qui présentent de nouvelles priorités et élargissent le champ d'activité de la Société. Un ensemble détaillé d'objectifs est fixé pour chaque aspect. Les cinq orientations stratégiques de la Société sont les suivantes :

Positionner le Musée comme une plaque tournante en histoire canadienne au Canada et partout dans le monde;

Tisser des liens entre les Canadiens et leur histoire et refléter ces liens personnels dans tous les aspects de l'expérience muséale;

Développer une collection qui reflète davantage l'histoire et le caractère distinctif du Canada;

Établir des partenariats et des réseaux dynamiques partout au Canada et sur la scène internationale dans un intérêt mutuel; et

Veiller à ce que le Musée dispose des ressources financières pour s'acquitter de son mandat.

ÉTATS DES RÉSULTATS

Les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 reflètent un excédent de 1,9 million de dollars, comparativement à un excédent de 0,8 million de dollars pour l'exercice 2017-18.

Crédits parlementaires

La Société a comptabilisé 81,0 millions de dollars de crédits parlementaires en 2018-2019, une augmentation de 0,8 million de dollars par rapport à l'exercice 2017-2018.

Les crédits parlementaires pour 2018-2019 comprennent la troisième année d'une approbation quinquennale d'un financement d'immobilisations supplémentaire, approuvé dans le budget de 2016, pour traiter des projets d'immobilisations urgents liés à la santé et à la sécurité.

Dons et commandites

Les dons et les commandites représentent 3,4 millions de dollars en 2018-2019, comparativement à 8,6 millions de dollars en 2017-2018. Les résultats pour l'exercice comparatif incluent les dons reçus pour le projet de renouvellement de la salle de l'histoire canadienne, comptabilisés à titre de revenus en 2017-2018, à l'ouverture de la salle de l'histoire canadienne.

Le Musée a continué d'enrichir sa collection en 2018-2019, grâce à la générosité des donateurs. Les dons en nature comprennent du matériel The Harris, notamment des bobines de film, des cassettes audio et vidéo portant sur les productions de Les Harris TV. Le Musée de la guerre a également reçu une peinture à l'huile exquise de Beverly Tosh, *One Way Passage*, représentant la mère de l'artiste comme une jeune épouse de la guerre voyageant en Nouvelle-Zélande.

Produits de placement

Les produits de placement net ont totalisé 1,8 million de dollars en 2018-2019 et 1,7 million de dollars pour l'exercice comparatif.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour l'exercice ont été de 16,1 millions de dollars, comparativement à 18,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,2 millions de dollars. Le Musée avait prévu une baisse de ses produits liés à la fréquentation (tels que les produits des droits d'entrée, des boutiques et des stationnements) en 2018-2019, à la suite des niveaux de fréquentation exceptionnels atteints en 2017-18 suite à l'ouverture de la salle de l'histoire canadienne en juillet 2017, les expositions afin de commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale et la hausse du nombre de touristes dans la région de la capitale nationale en 2017 pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada.

Charges

Les charges d'exploitation de la Société se sont chiffrées à 100,4 millions de dollars en 2018-2019, comparativement à 108,0 millions de dollars en 2017-2018. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des coûts d'acquisition de collections en 2018-2019. Les résultats de 2017-18 comprenaient l'acquisition de la collection de hockey Wilson et de trois médailles de la Croix de Victoria. Les dépenses de marketing et de publicité étaient également plus élevées en 2017-2018 en raison de l'ouverture de la salle de l'histoire canadienne. La diminution globale des charges est partiellement compensée par la hausse des charges associées à l'amortissement des immobilisations en 2018-2019 en raison de l'achèvement du projet de la salle de l'histoire canadienne.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les actifs nets non affectés du Musée au 31 mars 2019 représentaient 12,8 millions de dollars, comparativement à 10,8 millions de dollars au 31 mars 2018.

En 2016-2017, le Musée a affecté, de l'actif net, totalisant 15 millions de dollars, pour la rénovation des galeries d'exposition permanents, y compris la transformation du Musée canadien des enfants. En 2017-18, une mise à niveau d'une galerie permanente a été complétée au MCG. La diminution des actifs nets affectés est équivalente à l'amortissement des coûts de cette amélioration.

PERSPECTIVE

La Société continue de faire face à des augmentations inflationnistes non discrétionnaires de plus en plus importantes pour les services publics, l'entretien des bâtiments et les coûts de la sécurité.

La Société est responsable de deux sites nationaux emblématiques, dont l'un, le CMH, a presque trente ans. Par conséquent, bon nombre de ses composantes ont atteint ou vont bientôt atteindre la fin de leur cycle de vie prévu.

La direction a mis en place un plan qui adresse les risques immédiats pour les bâtiments. La direction a

maintenu un programme d'entretien complet sur ses installations, ce qui a permis de réduire le nombre de réparations à effectuer, de prolonger la durée de vie des composantes du bâtiment et de garantir que les problèmes soient identifiés en temps utile.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement du Canada a alloué des fonds au Musée pour des projets d'amélioration des immobilisations sur les deux sites; plus de 15 millions de dollars ont été approuvés et douze projets d'immobilisations sont à divers stades de développement ou d'achèvement. Néanmoins, le financement a toujours été inférieur aux niveaux nécessaires pour maintenir l'ensemble de l'infrastructure vieillissante des Musées dans un état passable à bon. Les crédits parlementaires de la Société restent constants et, malgré la robustesse des résultats récents en termes de fréquentation et de génération de revenus, la Société ne pourra pas compter sur la croissance des revenus pour couvrir ces coûts. La Société collabore avec le ministère du Patrimoine canadien à la recherche d'une solution à long terme pour faire face à l'augmentation des coûts non discrétionnaires et au vieillissement des infrastructures.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, et la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres et de documents comptables, de dossiers, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une conviction raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs de la Société et la directive émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification, composé en majorité de membres externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et autres sujets financiers pertinents. Le Comité de vérification a revu les états financiers avec le vérificateur externe et a soumis son rapport au Conseil d'administration, qui a à son tour revu et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien, responsable du Musée canadien de l'histoire.



Mark O'Neill
Président-directeur général



Marie-Josée Lacombe, CPA, CGA
Dirigeante principale et Vice-présidente des finances

Le 19 juin 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée canadien de l'histoire (la « société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée canadien de l'histoire dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée canadien de l'histoire ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée canadien de l'histoire dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée canadien de l'histoire aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée canadien de l'histoire à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,

A handwritten signature in black ink that reads "Sophie Miller". The signature is written in a cursive, flowing style.

Sophie Miller, CPA, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 19 juin 2019

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Exercice terminé le 31 mars 2019

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

État de la situation financière

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme:		
Trésorerie	12 277 \$	9 376 \$
Trésorerie affecté (note 3)	2 311	1 821
Placements affectés (note 3)	1 706	1 808
Placements (note 4)	10 885	3 755
Créances	2 285	2 914
Stocks	863	806
Charges payées d'avance	955	592
	31 282	21 072
Placements affectés (note 3)	10 651	10 610
Placements (note 4)	50 127	53 013
Collections (note 5)	1	1
Immobilisations (note 6)	226 460	238 727
	318 521 \$	323 423 \$
Passifs et actifs nets		
Passif à court terme:		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	13 445 \$	16 201 \$
Apports reportés (note 8)	12 145	10 157
Produits reportés	1 309	1 597
	26 899	27 955
Apports reportés – Fonds de la collection nationale (note 9)	10 497	10 295
Apports reportés liés aux immobilisations (note 10)	202 358	208 963
Avantages sociaux futurs (note 11)	10 208	9 571
	249 962	256 784
Actifs nets:		
Non affecté	12 800	10 813
Affecté pour le renouvellement des expositions permanentes	14 891	14 958
Investissement en immobilisations	40 868	40 868
	68 559	66 639
	318 521 \$	323 423 \$

Éventualités et obligations et droits contractuels (notes 16 et 17)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Président



Administrateur



MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Produits:		
Dons et commandites (note 12)	3 395 \$	8 617 \$
Produits de placements nets (note 13)	1 812	1 720
Exploitation (tableau 1)	16 050	18 280
	<u>21 257</u>	<u>28 617</u>
Charges (tableau 2):		
Collection et recherche	14 385	17 993
Exposition, éducation et communication	28 632	30 527
Locaux	38 236	40 224
Gestion de la Société	19 113	19 298
	<u>100 366</u>	<u>108 042</u>
Résultats d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	(79 109)	(79 425)
Crédits parlementaires (note 14)	81 029	80 256
Résultat net	<u>1 920 \$</u>	<u>831 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affecté pour le renouvellement des expositions permanentes	Investissement en immobilisations	2019	2018
Actif net, début de l'exercice	10 813 \$	14 958 \$	40 868 \$	66 639 \$	65 808 \$
Résultat net	1 987	(67)	-	1 920	831
Actif net, fin de l'exercice	12 800 \$	14 891 \$	40 868 \$	68 559 \$	66 639 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Activités de fonctionnement :		
Rentrées de fonds provenant de clients et autres recevables	21 347 \$	24 550 \$
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	63 045	63 648
Fonds payés à des employés et en leur nom	(39 792)	(36 690)
Fonds payés à des fournisseurs	(47 431)	(56 040)
Apports affectés et revenus de placements connexes	2 334	2 542
Intérêts reçus	1 812	1 568
Flux de trésorerie net provenant (utilisés dans) des activités de fonctionnement	1 315	(422)
Activités de placement :		
Remboursement du capital des placements	3	231
Augmentation des placements et des placements affectés	(9 893)	(4 897)
Diminution des placements et des placements affectés	5 558	4 795
Flux de trésorerie net provenant (utilisés dans) des activités de placement	(4 332)	129
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	(6 903)	(8 160)
Activités de financement :		
Crédits parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations	13 311	10 123
Augmentation de la trésorerie et de la trésorerie affectée		
	3 391	1 670
Trésorerie et trésorerie affectée, début de l'exercice :		
Trésorerie	9 376	4 449
Trésorerie affectée	1 821	5 078
	11 197	9 527
Trésorerie et trésorerie affectée, fin de l'exercice :		
Trésorerie	12 277	9 376
Trésorerie affectée	2 311	1 821
	14 588 \$	11 197 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

1. Mission et mandat

Le Musée canadien de l'histoire (la « Société »), anciennement le Musée canadien des civilisations a été créé le 12 décembre 2013 au terme d'une modification à la *Loi sur les musées*. Le Musée canadien de l'histoire est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le Musée canadien de l'histoire comprend le Musée canadien de la guerre.

Sa mission, telle qu'elle est énoncée dans la *Loi sur les musées*, est la suivante :

« accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'évènements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures »

Les activités du Musée canadien de l'histoire sont réparties en quatre secteurs qui se complètent mutuellement et qui se conjuguent pour lui permettre de réaliser tous les aspects de son mandat. Ces quatre secteurs sont :

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Gestion de la Société

Gouvernance, gestion de la Société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines et systèmes d'information.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

1. Mission et mandat (suite)

Dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements

Au mois de juillet 2015, la Société a reçu, de même que d'autres sociétés d'États fédérales, une directive (P.C. 2015-1105) conformément à l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales; et rendre compte de la mise en œuvre de cette directive dans son plan d'entreprise.

La Société a respecté cette directive, y compris la mise en œuvre des modifications ultérieures en 2017 de la directive du Conseil du Trésor sur les frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, et la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Actifs financiers et passifs financiers

Les placements affectés et non affectés sont des obligations et des certificats de placement garantis valorisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, au moyen de l'état des résultats.

Les frais de transactions liés à l'acquisition de placements sont ajoutés au coût amorti.

Les instruments financiers sont testés annuellement pour vérifier s'ils ont subi une baisse de valeur à la date de l'état financier, et toute baisse de valeur permanente est indiquée dans l'état des résultats.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières dont les fonds peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

Les créances, les créditeurs et charges à payer: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, elles sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats.

(b) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

(c) Collection

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 \$ lui est attribuée à l'état de la situation financière, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

Les objets achetés pour la collection de la Société sont passés en charges au cours de l'exercice d'acquisition.

(d) Immobilisations

Les immobilisations qui sont la propriété de la Société sont évaluées au coût, moins amortissement cumulé. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, moins amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, et un montant correspondant est crédité directement à l'actif net.

Les expositions permanentes représentent des coûts directement attribuables à l'exposition et cadrent avec la définition d'immobilisations. Elles peuvent inclure le salaire et les avantages sociaux payés aux employés, les honoraires pour services professionnels, les coûts liés aux structures d'expositions permanentes et d'immeuble ainsi qu'aux images et droits d'auteur.

Les travaux en cours représentent les coûts engagés à ce jour pour un projet d'immobilisations incomplet et non utilisé, ou pour la mise en œuvre de systèmes, lorsque le système n'est pas complété à la fin de l'exercice. Les projets d'immobilisation incomplets ne sont pas amortis.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Immobilisations (suite)

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

Actif	Vie utile
Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	10 ans
Matériel technique et informatique	5 et 8 ans
Mobilier et matériel de bureau	8 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Expositions permanentes	10 ans

(e) Conversion des devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. L'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur le 31 mars. Les gains et pertes réalisés découlant de la conversion des devises étrangères sont présentés dans l'état des résultats.

(f) Avantages sociaux futurs

(i) Régime de retraite

Les employés éligibles de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »). Il s'agit d'un régime à prestations déterminées établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas une obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou un déficit de capitalisation. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite.

(ii) Congés de maladie, indemnités de départ et avantages postérieurs à l'emploi

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services par rapport aux prestations.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(f) Avantages sociaux futurs (suite)

(ii) Congés de maladie, indemnités de départ et avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les salariés ont droit à des indemnités de départ, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les indemnités sont gagnées par les salariés. Depuis le 1 avril 2013, les employés n'accumulent plus d'indemnités en cas de démission ou de départ à la retraite. Par conséquent, les employés ont eu le choix entre recevoir le paiement de leur indemnité de départ immédiatement ou en reporter le paiement à la retraite, ou encore, ils ont pu choisir une combinaison de ces deux options, en fonction de leurs années de service continu avec la Société au 31 mars 2013. Les indemnités de départ représentent la part que les employés choisissent de reporter.

La Société offre aux retraités et aux salariés admissibles un régime sans capitalisation de soins de santé et dentaires à prestations déterminées.

Le coût des obligations au titre des prestations constituées gagnées par les salariés est déterminé par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction concernant les coûts et événements à venir. Les gains (pertes) actuariels de l'obligation au titre des prestations constituées proviennent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

(g) Constatation des produits

(i) Activités du Musée

Les produits des activités du Musée découlent de la vente des droits d'entrée et des programmes, des locations de salles, des comptoirs de vente d'aliments, des ventes des boutiques, du stationnement, des expositions itinérantes, des adhésions et autres revenus. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où se réalise la vente des biens ou la prestation des services.

(ii) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

(iii) Dons monétaires, commandites et apports

Les dons, commandites et apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Constatation des produits (suite)

(iii) Dons monétaires, commandites et apports (suite)

Les dons, commandites et apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées. Les revenus de placements grevés d'affectations sont comptabilisés à titre de revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées.

Les apports affectés avec restrictions externes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

(iv) Commandites en nature et dons d'artéfacts

Les produits des biens et des services reçus en nature ainsi que les charges compensatoires sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à titre de revenus selon leur juste valeur dans la période où ces trois critères précis sont respectés : i) le don de l'objet d'intérêt muséologique a été approuvé par le Comité d'acquisition des collections de la Société, ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société et iii) une juste valeur a été assignée à l'objet d'intérêt muséologique donné. La comptabilisation des dons d'objets d'intérêt muséologique entraîne l'établissement d'une dépense compensatoire afférente aux acquisitions pour la collection.

(v) Services de bénévoles

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

(vi) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada verse des fonds sous forme de contribution à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires affectés avec restrictions externes à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées. Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit est autorisé.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans le mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

(i) Incertitude relative à la mesure

Pour établir des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, dons d'artéfacts et la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les montants réels pourraient différer de façon importante des estimations.

(j) Opérations entre apparentés

(i) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations effectuées entre des entités contrôlées sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les transactions de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évalué à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont entreprises à des conditions semblables à celles adoptées lorsque les entités négocient sans lien de dépendance, ou lorsque les frais fournis sont recouverts.
- Les biens ou les services échangés gratuitement par des entités contrôlées sous contrôle commun, lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités habituelles de la Société et sans quoi ils auraient été achetés, sont consignés comme des revenus et des dépenses à leur juste valeur estimative.

(ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

3. Trésorerie et placements affectés

Les actifs affectés reflètent la pratique de la Société consistant à désigner des fonds requis au titre des obligations futures, comme suit :

	2019	2018
Apports reportés de sources non gouvernementales	4 171 \$	3 944 \$
Apports reportés – Fonds de la collection nationale (note 9)	10 497	10 295
	14 668 \$	14 239 \$

La trésorerie et les placements affectés sont les suivants :

	2019	2018
Trésorerie affecté	2 311 \$	1 821 \$
Certificats de placement garanti	3 173	3 173
Obligations de sociétés et de gouvernements	9 184	9 245
	14 668	14 239
Trésorerie et placements affectés à court terme	(4 017)	(3 629)
Portion à long terme	10 651 \$	10 610 \$

Au 31 mars 2019, la Société détenait des certificats de placement garanti et des obligations à long terme d'une valeur nominale de 12 227 \$ (12 186 \$ en 2018). Leur rendement annuel variait entre 1,81 % et 3,17 % (entre 1,81 % et 2,80 % en 2018), et arriveront à échéance entre le 1 décembre 2019 et le 15 juin 2024 (entre le 8 septembre 2018 et le 15 juin 2024 en 2018). La juste valeur des placements affectés est de 12 435 \$ (12 384 \$ en 2018).

Des actifs supplémentaires, compris dans la trésorerie et les placements (note 4) et totalisant 26 219 \$ (18 054 \$ en 2018), sont liés aux fins de crédits parlementaires reportés (notes 8 et 10).

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

4. Placements

	2019	2018
Obligations de sociétés et du gouvernement	45 827 \$	41 868 \$
Certificats de placement garanti	15 185	14 900
	61 012	56 768
Portion venant à échéance au cours du prochain exercice	(10 885)	(3 755)
	50 127 \$	53 013 \$

Obligations et certificats de placement garanti

Le 31 mars 2019, la Société détenait des obligations de sociétés et du gouvernement et des certificats de placement garanti d'une valeur nominale de 60 786 \$ (56 310 \$ en 2018); leur rendement annuel variait entre 1,29 % et 4,10 % (entre 1,29 % et 4,10 % en 2018) et leur échéance allait du 1 avril 2019 au 2 juin 2025 (entre le 15 décembre 2018 et le 2 juin 2025 en 2018). La juste valeur des placements est de 61 949 \$ (57 162 \$ en 2018).

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

5. Collection

La Société assure la conservation des collections d'artefacts, d'objets et de spécimens liés aux cultures matérielles ainsi que de l'information qui s'y rapporte. Ces collections sont constituées par diverses divisions de recherche de la Société. Les collections sont réparties en sept groupes liés à différentes disciplines :

Ethnologie – Collections ethnographiques et d'œuvres d'art concernant principalement les premiers peuples nord-américains après qu'ils soient venus en contact avec les Européens.

Culture traditionnelle – Collections d'objets liés à la culture traditionnelle et aux métiers d'art et illustrant la diversité des influences ayant contribué à façonner la culture canadienne.

Histoire – Collections qui illustrent le vécu des gens ordinaires ainsi que de Canadiens célèbres.

Musée canadien des enfants – Collections qui mettent l'accent sur la compréhension et les expériences interculturelles et s'assortissent d'un riche programme d'animation.

Histoire vivante – Collections de biens, de costumes et de ressources didactiques que les animateurs, les éducateurs et les autres membres du personnel utilisent afin de promouvoir la programmation du Musée et de la rendre vivante.

Musée canadien de la guerre – Collections d'armes et d'artefacts à caractère technologique qui illustrent l'évolution des techniques militaires; collections d'uniformes, de médailles, d'accessoires et d'insignes des Forces armées canadiennes et des forces alliées, et collections de peintures, de dessins, d'estampes et de sculptures réalisés dans le cadre des programmes d'œuvres d'art militaires et œuvres modernes illustrant la participation canadienne à des missions de maintien de la paix.

Archéologie – Collections archéologiques de culture matérielle, d'anthropologie physique, de flore et de faune provenant de sites archéologiques et illustrant principalement la culture autochtone nord-américaine avant l'arrivée des Européens.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, la Société a acheté 1 540 \$ (4 311 \$ en 2018) et reçu des dons de 981 \$ (2 053 \$ en 2018) dans le cadre de l'acquisition de pièces pour ses collections.

La Société n'a pas enregistré de recettes liées à la vente de pièces de collection au cours des exercices terminés le 31 mars 2019 et 2018.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

6. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
Terrains	40 868 \$	- \$	40 868 \$	40 868 \$
Bâtiments	356 909	220 281	136 628	145 550
Améliorations des bâtiments	80 828	65 080	15 748	14 624
Matériel technique et informatique	9 116	5 908	3 208	3 382
Mobilier et matériel de bureau	1 390	681	709	472
Véhicules motorisés	373	267	106	161
Expositions permanentes	32 835	5 938	26 897	30 181
Travaux en cours	2 296	-	2 296	3 489
	524 615 \$	298 155 \$	226 460 \$	238 727 \$

Les charges d'amortissement de l'exercice en cours s'élèvent à 17 523 \$ (16 502 \$ en 2018). La majorité des charges d'amortissement 13 794 \$ (13 629 \$ en 2018) sont affectées aux charges liées aux frais de locaux puisqu'elles se rapportent à l'amortissement réel des bâtiments et des travaux d'amélioration des bâtiments. Les coûts redressés et le cumul de leur amortissement, au 31 mars 2018, s'élevaient respectivement à 519 955 \$ et à 281 228 \$.

Au cours de l'exercice, les actifs hors d'usage ayant une valeur comptable initiale de 596 \$ ont été supprimés de ces soldes.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer se présentent comme suit :

	2019	2018
Comptes fournisseurs	7 490 \$	8 862 \$
Ministères et organismes gouvernementaux et sociétés d'État	2 796	3 694
Salaires et avantages sociaux à payer	3 031	3 511
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs (note 11)	128	134
	13 445 \$	16 201 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

8. Apports reportés

Les apports reportés correspondent à des apports provenant de sources non gouvernementales et à des crédits parlementaires reçus par la Société, qui sont affectés à des fins précises.

La variation du solde des apports reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	Entités non- gouvernementales	Crédits parlementaires	2019	2018
Solde, début de l'exercice	4 030 \$	6 127 \$	10 157 \$	12 371 \$
Ajouts :				
Montants reçus au cours de l'exercice	1 417	3 400	4 817	3 960
Produits de placements reportés	97	-	97	107
	1 514	3 400	4 914	4 067
Déductions :				
Montants comptabilisés à titre de produits	(1 284)	(1 642)	(2 926)	(6 281)
Solde, fin de l'exercice	4 260 \$	7 885 \$	12 145 \$	10 157 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

9. Fonds de la collection nationale

Le Fonds de la collection nationale est constitué des fonds destinés à l'acquisition d'artefacts pour le Musée canadien de l'histoire et le Musée canadien de la guerre. Les fonds sont retirés du Fonds de la collection nationale lors de l'acquisition d'artefacts sélectionnés.

La variation du solde des apports reportés pour le Fonds de la collection nationale au cours de l'exercice se présente comme suit :

	Crédits parlementaires	Entités non- gouvernementales	2019	2018
Solde, début de l'exercice	9 102 \$	1 193 \$	10 295 \$	10 489 \$
Ajouts :				
Montants reçus au cours de l'exercice	-	153	153	9
Produit de placement reporté	204	28	232	212
	204	181	385	221
Déductions :				
Montants comptabilisés à titre de produits	-	(183)	(183)	(415)
	-	(183)	(183)	(415)
Solde, fin de l'exercice	9 306 \$	1 191 \$	10 497 \$	10 295 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

10. Apports reportés liés aux immobilisations

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations au cours de l'exercice se présente comme suit :

	<u>Utilisés pour faire des acquisitions</u>		<u>Destinés à être</u> <u>utilisés pour</u> <u>acquisitions</u>		
	Entités non- gouvernementales	Crédits parlementaires	Crédits parlementaires	2019	2018
Solde, début de l'exercice	1 774 \$	195 263 \$	11 926 \$	208 963 \$	216 107 \$
Ajouts :					
Acquisitions d'immobilisations	-	4 468	-	4 468	7 364
Crédits parlementaires reportés en vue d'acquisitions future d'immobilisations	-	-	7 983	7 983	4 923
	-	4 468	7 983	12 451	12 287
Déductions :					
Montants utilisés au cours de l'exercice	(66)	(17 415)	(1 575)	(19 056)	(19 431)
Solde, fin de l'exercice	1 708 \$	182 316 \$	18 334 \$	202 358 \$	208 963 \$

Les apports en capital reportés provenant d'entités non gouvernementales correspondent à la part non amortie de dons provenant d'entités non gouvernementales affectés et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Le financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires correspond à la part non amortie des crédits parlementaires affectés et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables, ou affectés en vue d'être utilisés pour de futures acquisitions d'immobilisations amortissables.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

11. Avantages sociaux futurs

À la date de l'état de la situation financière, les renseignements sont les suivants :

	Avantages postérieurs à l'emploi	Congé de maladie	Indemnités de départ	2019	2018
Solde, début de l'exercice	8 851 \$	438 \$	416 \$	9 705 \$	9 166 \$
Charges pour l'exercice	891	325	50	1 266	1 254
Utilisation des avantages et paiements de prestations	(255)	(255)	(125)	(635)	(715)
Solde, fin de l'exercice	9 487	508	341	10 336	9 705
Moins : tranche à court terme	-	-	(128)	(128)	(134)
Tranche à long terme	9 487 \$	508 \$	213 \$	10 208 \$	9 571 \$

(a) Avantages postérieurs à l'emploi

Le 1 juillet 2006, la Société a instauré des régimes à prestations déterminées pour les soins de santé et les soins dentaires pour les salariés admissibles. Le coût de ce régime est imputé aux résultats au fur et à mesure que les avantages sont gagnés par les salariés, en fonction des services rendus. Les régimes ne sont pas capitalisés, ce qui produit un déficit pour les régimes qui est égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés admissibles à ces avantages postérieurs à l'emploi qui est 12,0 ans.

(b) Congés de maladie

Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés admissibles à ces congés de maladie qui est 12,0 ans.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

11. Avantages sociaux futurs (suite)

(c) Indemnités de départ

Ces indemnités de départ étant sans capitalisation, elles ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés admissibles à ces indemnités de départ qui est 7,4 ans.

(d) Obligation au titre des prestations constituées

L'évaluation actuarielle la plus récente relative aux avantages postérieurs à l'emploi, aux congés de maladie et aux indemnités de départ a été effectuée par un actuaire indépendant en date du 31 mars 2019. La Société mesure l'obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables le 31 mars de chaque exercice.

Le rapprochement de l'obligation et du passif au titre des prestations constituées est comme suit :

	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	12 098 \$	11 680 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	783	774
Frais d'intérêts	269	263
Perte actuarielle	134	96
Prestations payées	(635)	(715)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	12 649	12 098
Pertes actuarielles non amorties	(2 313)	(2 393)
Passif total au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	10 336	9 705
Moins : tranche à court terme des avantages sociaux futurs (note 7)	(128)	(134)
	10 208 \$	9 571 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

11. Avantages sociaux futurs (suite)

(d) Obligation au titre des prestations constituées (suite)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées :		
Avantages postérieurs à l'emploi	1,94 %	2,22 %
Indemnités de départ et congés de maladie	1,75 %	2,10 %
Inflation	2,0 %	2,0 %
Taux d'accroissement des coûts liés aux soins dentaires	8 % tous les 4 ans	8 % tous les 4 ans
Taux d'accroissement des coûts liés aux soins de santé	8 % tous les 4 ans	8 % tous les 4 ans
Augmentation du salaire réel	1 % pour les 10 premières années	1 % pour les 10 premières années

(e) Régime de retraite

Tous les employés éligibles de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime). Il s'agit d'un régime à prestations déterminées, établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. Le gouvernement du Canada établit les cotisations de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations des employés. Le taux de cotisation requis de l'employeur dépend de la date où l'employé a adhéré au régime. Pour les dates de début du régime précédant le 1 janvier 2013, le taux de cotisation de la Société en vigueur à la fin de l'exercice correspondait à 1,01 fois (1,01 en 2018) la cotisation de l'employé; et pour les dates de début du régime postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société en vigueur à la fin de l'exercice correspondait à 1,00 fois (1,00 en 2018) la cotisation de l'employé.

Au cours de l'exercice, les cotisations de la Société et des employés au Régime se présentaient comme suit :

	2019	2018
Cotisations de la Société	2 970 \$	3 112 \$
Cotisations des salariés	2 878	2 834

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

11. Avantages sociaux futurs (suite)

(e) Régime de retraite (suite)

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année des services validables, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

12. Dons et commandites

Les produits de dons et de commandites se composent de :

	2019	2018
Dons en argent et commandites	2 409 \$	6 564 \$
Commandites en nature et dons d'artéfacts	986	2 053
	3 395 \$	8 617 \$

13. Produits de placements nets

Les produits de placements nets se composent de :

	2019	2018
Intérêts	1 809 \$	1 725 \$
Gain (perte) sur les placements	3	(5)
	1 812 \$	1 720 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

14. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits se présentent comme suit :

	2019	2018
Montant du budget principal des dépenses à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	75 953 \$	71 601 \$
Budgets supplémentaires des dépenses et virements	295	2 413
Total des crédits parlementaires approuvés pour l'exercice	76 248	74 014
Moins les crédits parlementaires de l'exercice en cours qui ne sont pas comptabilisés à titre de produits :		
Utilisé pour les acquisitions d'immobilisations	(2 893)	(4 403)
Reporté pour les acquisitions futures d'immobilisations	(7 983)	(4 923)
Affectés à des fins précises	(3 400)	(2 466)
Plus les crédits parlementaires de l'exercice précédent comptabilisés à titre de produits pour l'exercice en cours :		
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	17 415	16 404
Montants affectés utilisés durant l'exercice en cours	1 642	1 630
Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits	81 029 \$	80 256 \$

15. Opérations entre apparentés

La Société est liée à tous les ministères et les organismes du gouvernement du Canada, à toutes les sociétés d'État fédérales, ainsi qu'aux membres importants du personnel de gestion qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Parmi ces personnes se trouvent les membres de la haute direction et du Conseil d'administration ainsi que les membres de la famille immédiate de ceux-ci. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Au cours de l'exercice, la Société a engagé des charges de l'ordre de 12 852 \$ (14 081 \$ en 2018), principalement liées aux paiements versés en remplacement d'impôts fonciers et à la contribution de l'employeur aux avantages sociaux des employés. La Société a comptabilisé des produits d'exploitation de 830 \$ (904 \$ en 2018) par suite d'opérations avec ces apparentés.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

15. Opérations entre apparentés (suite)

Au 31 mars, la Société avait comptabilisé les montants suivants à l'état de la situation financière pour des opérations réalisées avec des apparentés :

	2019	2018
Crédits parlementaires à recevoir	133 \$	243 \$
Taxes remboursables	421	562
Autres créances	387	556
Créditeurs et charges à payer	2 796	3 694
Produits reportés	180	155

16. Éventualités

Au 31 mars 2019, la Société n'avait reconnu aucun passif éventuel dans l'état de la situation financière.

17. Obligations et droits contractuels

Les droits contractuels sont des droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui résulteront en des actifs et à des revenus ultérieurement. Les obligations contractuelles sont des obligations d'un gouvernement envers des tiers, qui deviennent des passifs au moment où les conditions prévues par les contrats ou les accords en cause sont remplies.

Au 31 mars 2019, les droits contractuels de la Société découlent de contrats à production de recettes, notamment les dons et les commandites, la location d'installations, les événements, la vente d'aliments et les expositions itinérantes.

Les obligations contractuelles de la Société sont dues aux ententes conclues avec des fournisseurs en ce qui concerne notamment les technologies de l'information, le fonctionnement et l'entretien des immeubles, la sécurité et les services d'impartition des points de vente.

Les paiements minimaux futurs correspondants se répartissent comme suit :

	Droits contractuels	Obligations contractuelles
2019-2020	3 228 \$	20 194 \$
2020-2021	2 316	11 538
2021-2022	2 354	3 763
2022-2023	300	96
2023-2024	300	46
2024 et ensuite	440	41
	8 938 \$	35 678 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

18. Gestion des risques financiers

La Société est exposée aux risques suivants en raison de son recours aux instruments financiers: risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

Le Conseil d'administration veille à ce que la Société recense les principaux risques qui pèsent sur elle et à ce que la direction surveille et contrôle ces risques. Le Comité de vérification supervise l'application des systèmes et des méthodes de contrôle interne de la Société et s'assure que ces contrôles contribuent à l'appréciation des risques et à leur atténuation. Le Comité de vérification rend compte périodiquement de ses activités au Conseil d'administration.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de certains des actifs financiers de la Société qui sont constitués des créances, de la trésorerie et la trésorerie et placements affectés et placements à long terme.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2019 correspond à la valeur comptable de ces actifs.

(i) Créances

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux créances est évaluée à faible principalement dû aux données démographiques de ses débiteurs, notamment la catégorie du débiteur et le pays où celui-ci mène ses activités.

L'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances se présente comme suit par catégorie de client au 31 mars :

	2019	2018
Gouvernement du Canada	941 \$	1 366 \$
Autres gouvernements	377	701
Consommateurs	392	277
	1 710	2 344
Institutions financières	575	570
	2 285 \$	2 914 \$

La Société cherche à réduire son exposition au risque de crédit en vérifiant la solvabilité de ses clients avant de consentir à leur accorder du crédit et en obtenant des dépôts ou des paiements anticipés quand cela est jugé approprié.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

18. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Risque de crédit (suite)

(i) Créances (suite)

La Société établit une provision pour créances douteuses qui représente la perte de valeur estimative de ses créances. La provision est constituée en tenant compte de comptes particuliers et en se fondant sur les connaissances de la Société à l'égard de la situation financière de ses clients, de l'âge des créances et d'autres facteurs applicables. Les créances de gouvernements représentent plus de 77 % (88 % en 2018) des créances de la Société, hors intérêt, et aucune provision n'a été constituée à l'égard de ces montants.

Un classement chronologique des comptes débiteurs se présente comme suit :

	2019	2018
Moins de 30 jours après la date de facturation	1 493 \$	2 010 \$
Entre 30 et 60 jours après la date de facturation	169	296
Entre 61 et 90 jours après la date de facturation	3	1
Plus de 90 jours après la date de facturation	45	37
	1 710	2 344
Intérêts courus	575	570
	2 285 \$	2 914 \$

(ii) Trésorerie, placements et trésorerie et placements affectés

La Société gère ses risques de crédit propres à la trésorerie, à la trésorerie et aux placements affectés et aux placements à long terme en transigeant uniquement avec des banques et des institutions financières réputées et en prenant ses décisions de placement en vertu d'une politique sur les placements. La Société investit les fonds excédentaires de manière à obtenir des revenus de placement, tout en cherchant à protéger le capital et à disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins en matière de flux de trésorerie.

Le risque financier est considérablement limité par le fait qu'on s'assure que les actifs sont placés dans des instruments constituant des titres des gouvernements fédéral ou provinciaux du Canada et des banques canadiennes figurant à l'annexe 1 ou garantis par ceux-ci.

(b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société n'est pas exposée à un risque de prix important.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

18. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de marché (suite)

(i) Risque de change

La Société mène principalement ses activités au Canada, mais elle est appelée, dans le cours normal de son exploitation, à échanger des expositions et des collections avec d'autres parties à l'échelle internationale. De plus, elle détient de la trésorerie et des placements qui sont libellés en devises étrangères. Le risque de change découle d'opérations concernant des expositions et des collections qui sont effectuées dans une devise autre que le dollar canadien, ce dernier constituant la monnaie de fonctionnement de la Société. Pour la plupart, ces opérations sont réalisées en dollars canadiens, en dollars américains et en euros.

La Société estime que ses instruments financiers ne l'exposent pas à un risque de change important en raison de la fréquence et de la valeur relativement faible de ses transactions libellées en devises.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs financiers et les passifs financiers dont les taux d'intérêt sont variables exposent la Société au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les placements de la Société comprennent des obligations à taux fixe et des billets à taux flottant.

La direction surveille l'exposition aux variations des taux d'intérêt, mais elle n'applique aucune politique de gestion des taux d'intérêt pour contrecarrer ces variations.

Au 31 mars 2019, si les taux d'intérêt en vigueur augmentaient ou diminuaient de 1 %, que la courbe de rendement évoluait de la même façon, et que toutes les autres variables demeuraient constantes, la valeur des instruments financiers de la Société diminuerait ou augmenterait d'un montant net d'environ 2 398 \$ (2 227 \$ en 2018), soit environ 3,20 % de la juste valeur des placements (3,20 % en 2018).

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers à l'échéance.

La stratégie de gestion du risque de liquidité de la Société consiste à surveiller sans cesse les flux de trésorerie réels et futurs des activités de fonctionnement et des activités prévues de placement, investissement en immobilisations et de financement.

Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance contractuelle de moins de 365 jours.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Tableau 1 – Produits d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Droits d'entrée et programmes	7 518 \$	8 864 \$
Location d'installations, événements et concessions	2 860	3 387
Ventes - Boutiques	2 199	2 570
Stationnement	2 117	2 168
Adhésions	612	522
Expositions itinérantes	575	443
Autres	169	326
	16 050 \$	18 280 \$

Tableau 2 - Charges

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Coût du personnel	38 784 \$	39 337 \$
Amortissement des immobilisations	17 523	16 502
Paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	8 631	9 565
Opération des bâtiments	6 557	7 064
Services professionnels et spéciaux	3 875	4 562
Fabrication et location d'éléments d'exposition	3 811	4 110
Aide aux programmes en ligne	3 742	3 717
Réparations et entretien	3 097	3 311
Services publics	2 961	2 957
Acquisitions de pièces de collection (note 5)	2 521	6 364
Infrastructure et systèmes TI	2 342	2 337
Marketing et publicité	1 665	2 869
Matériel et fournitures	1 343	1 619
Dépenses de voyage et d'accueil	1 206	1 313
Coût des marchandises vendues	1 178	1 354
Locations et baux	333	286
Redevances	113	81
Autres	684	694
	100 366 \$	108 042 \$